

20 ans d'ADFI, les fondateurs racontent

Une des séances du Congrès, à la Mairie de Rennes, a donné la parole à des membres fondateurs qui nous ont raconté le démarrage de nos associations.

Claire Champollion nous a rappelé que la toute première impulsion a été donnée par son mari, le docteur Champollion à la suite du départ brusque et clandestin d'un de leurs fils (18 ans) dans la "secte Moon". Il a tout de suite compris le danger que représentait cette organisation aux ramifications internationales. Claire Champollion, professeur d'allemand, connaissait aussi l'anglais ; elle a alerté tous ses amis de l'étranger et réuni rapidement une information en profondeur sur ce groupe que presque personne ne connaissait en France, pas même les familles concernées, qui se rendaient compte seulement que c'était "bizarre".

La première Association pour la Défense des Familles et de l'Individu a été déclarée à Rennes le 18 décembre 1974 (voir BULLES n° 33, p. 1-13). Dès janvier 1975, Joseph Fontaine publiait dans Ouest-France trois articles très bien documentés sur Moon, mais aussi sur d'autres sectes qui recrutaient alors en France sans rencontrer de résistance (Krishna, Enfants de Dieu, Gourou Maharadj Ji). Il relate de façon très vivante l'odyssée d'une jeune Rennaise, entrée chez les "Pianistes du Nouvel Age" (Moon), exploitée à fond, y compris à la bijouterie Christian Bernard, où les ouvrières n'étaient même pas déclarées à la Sécurité Sociale et faisaient des horaires démentiels. En pleine dépression, délirante, elle avait été renvoyée à sa famille en ambulance. Soignée à l'hôpital Psychiatrique, elle avait peu à peu repris ses esprits et avec l'aide de l'équipe soignante (et surtout délivrée du matraquage idéologique constant), avait compris ce qui lui était arrivé.

L'association de l'expérience vécue et de la recherche & analyse est restée à la base du travail des ADFI. Ouest-France mentionnait les coordonnées de l'Association, et ce fut aussitôt un déluge d'appels et de lettres, de toute la France et même de l'étranger. Tous racontaient à peu près la même histoire : rencontre fortuite, week-end "avec des amis", changement soudain et départ précipité, laissant tout en plan (mais en emportant les économies). Un certain nombre étaient à l'étranger, en particulier aux États-Unis.

Rapidement des ADFI se sont créées à Paris et dans plusieurs villes de province. Chacune était indépendante, mais les liens restaient étroits, l'information circulait constamment. Ce fut une époque de travail intense : on avait tout à apprendre, dans tous les domaines. Cette première année fut celle de découvertes inattendues. Sous l'impulsion du Dr Champollion, il a fallu avancer très vite, tout en vérifiant soigneusement toutes les informations. Après sa mort, le 31 juillet 1975, ce rythme s'est maintenu, mais aussi l'exigence de rigueur. Nous avions constaté à quel point ces organisations qu'on avait alors appelées

"Nouvelles sectes" avaient horreur qu'on collecte et diffuse des informations sérieuses et indépendantes sur elles. C'est donc que cela les gênait. Leur joie à la mort du fondateur a été de courte durée : très vite Jacques Gravrand, ancien Capitaine au long cours, prenait le relais.

Madame Lasserre, fondatrice de l'ADFI de Paris, se souvient à son tour : Nos ADFI ont démarré avec 4 ou 5 bénévoles par ville. Nous n'y connaissions rien et nous avons été surpris des demandes d'aide provenant de personnes touchées par d'autres sectes que le Moonisme. Nous avons rapidement pris conscience de l'ampleur du phénomène et nous nous sommes très vite trouvés débordés par la demande. Il a fallu trouver des locaux pour les permanences et, surtout sur Paris, s'appuyer sur une permanente salariée, ce qui engageait des frais dépassant les moyens des bénévoles, et nous voilà partis dans l'engrenage des demandes de subvention toujours à renouveler, sans jamais savoir sur quoi tabler.

En 1982 nous sentons la nécessité de créer l'Union Nationale des ADFI pour assurer la représentation des associations sur le plan national et international. Cependant le premier congrès international eut lieu à Paris en décembre 1981 : quatorze pays étaient représentés. Il a fallu malgré tout attendre 1994 pour créer la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (FECRIS).

Depuis vingt ans, nous avons toujours travaillé dans l'urgence pour faire face au plus pressé, le travail augmentant d'année en année, et cela continue ! Le plus difficile pour nous fut de remuer les pouvoirs publics et de leur faire prendre conscience du danger. On nous regardait d'un oeil narquois avec un mélange de compassion pour ces pauvres parents abusifs ne comprenant rien au désir d'indépendance de leur progéniture. Tout cela n'était que des crises d'adolescence à retardement !!!... Nous avons en 1975 demandé à tous les parents de porter plainte auprès du Procureur de la République. Aucune de ces plaintes n'a pu être retenue puisqu'il n'y avait pas d'article de loi réprimant le "lavage de cerveau". Ce qui fit dire plus tard aux enquêteurs qu'il n'y avait aucune plainte déposée sur ce sujet.

Dès le 2 octobre 1975, un de nos adhérents interpelle la commission chargée de proposer au Conseil d'État un code des libertés fondamentales de l'individu. Nous n'avons jamais été au courant des conclusions de cette commission.

Puis, chacun est chargé d'écrire à son député. Les réponses sont intéressantes mais limitées. Quelques-uns, cependant, par questions écrites et orales interpellent l'Assemblée Nationale, dont Alain Vivien. En 1978, à l'occasion des Législatives, nous demandons aux candidats leur position sur le sujet qui nous préoccupe. Voici un passage d'une des réponses : "Je suis absolument d'avis de voir former une commission chargée de contrôler les buts et les moyens